

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

2005–2006

Rapport sur le rendement

L'honorable Rona Ambrose
Ministre de l'Environnement

Table des matières

Message du président et du président et premier dirigeant.....	1
Section I : Généralités.....	3
1.1 Déclaration de la direction.....	3
1.2 Architecture des activités de programme, Rapport sur les plans et priorités et Rapport ministériel sur le rendement pour 2005-2006	4
1.3 Renseignements sommaires	5
1.4 Sommaire du rendement de l'organisme	7
Section II : Analyse des activités de programme par résultat stratégique	11
2.1 Introduction.....	11
2.2 Programme-clé n° 1 : Fournir des conseils	12
2.3 Programme-clé n° 2 : Diffuser les conseils.....	22
2.4 Renforcer la responsabilisation de la gestion.....	27
2.5 Améliorer le rendement -- Sommaire	29
Section III : Information supplémentaire.....	30
3.1 Renseignements sur l'organisation.....	30
3.2 Renseignements financiers	31
Tableau 1 : Comparaison de l'ensemble des dépenses prévues et réelles	31
Tableau 2 : Utilisation des ressources par activité de programme.....	33
Tableau 3 : Postes votés et législatifs	34
Tableau 4 : Services reçus sans frais.....	34
Tableau 5 : Sources de revenus non disponibles	35
Tableau 6 : États financiers de la TRNEE	36
Tableau 7 : Politiques sur les voyages	36
Section IV : Autres éléments d'intérêt	37

Message du président et du président et premier dirigeant

Nous sommes heureux de présenter le Rapport sur le rendement de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) pour l'exercice terminé le 31 mars 2006.

La TRNEE a été créée par le Premier ministre en 1988 comme organisme consultatif indépendant qui relève du gouvernement fédéral. Son statut a été officialisé en 1993 dans la *Loi sur la Table ronde sur l'environnement et l'économie*. Dotée d'un Secrétariat établi à Ottawa, la TRNEE est composée d'éminents Canadiens. Ses membres représentent un vaste éventail de régions et de secteurs, dont le monde des affaires, le milieu syndical, le milieu universitaire, les organisations environnementales et les Autochtones.

Réputée pour ses analyses et points de vue objectifs, la Table ronde nationale est également reconnue comme un chef de file dans l'exploration des liens complexes qui unissent l'environnement et l'économie du Canada, dans l'évaluation des moyens de recourir aux instruments stratégiques qui pourraient être bénéfiques à l'économie tout en protégeant l'environnement et en préservant notre capital naturel. Au fil des années, les autorités fédérales, provinciales et municipales du Canada ainsi que des organisations internationales telles que les Nations Unies ont félicité la Table ronde pour ses travaux.

La période visée par le rapport 2005-2006 de la TRNEE est remarquable sur deux plans. Premièrement, l'organisme a est parvenu à effectuer une transition harmonieuse vers un nouveau président et un grand nombre de nouveaux membres, tout en adaptant sa façon de formuler des avis opportuns sur les questions d'énergie et de changements climatiques qui relèvent du gouvernement. Deuxièmement, en février 2006, le gouvernement du Canada a désigné par décret la ministre de l'Environnement comme ministre de la TRNEE au lieu du Premier ministre. La TRNEE s'est immédiatement employée à établir une relation de travail fructueuse avec Environnement Canada. Lors d'une réunion avec le Comité exécutif de la TRNEE en février dernier, la nouvelle Ministre a réaffirmé l'intérêt du gouvernement pour la TRNEE et ses activités.

Le seul objectif stratégique que vise la TRNEE est le suivant : influencer sur l'élaboration des politiques fédérales en matière d'environnement et d'économie, et sur les décisions dans d'autres secteurs clés. En 2005-2006, nous avons atteint ce résultat sur certains plans, et avons progressé dans ce sens sur d'autres, tout en formulant des conseils sur plusieurs questions importantes de durabilité.

À la demande expresse du gouvernement et malgré de fortes contraintes de temps et de budget, nous avons mené des recherches et consulté les intervenants. Nous avons aussi formulé des conseils sur un grand nombre de questions d'énergie et de changements climatiques d'envergure nationale et internationale en vue de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP 11), tenue à Montréal en décembre 2005. En outre, nous avons abordé l'examen ambitieux de la façon dont le Canada peut réduire substantiellement ses émissions de gaz à effet de serre

à long terme, tout en défendant ses intérêts nationaux, en accroissant sa productivité et sa compétitivité, en améliorant la qualité de l'air, et en répondant aux besoins énergétiques de notre économie en croissance.

Nous avons achevé nos travaux novateurs sur l'Écologisation de la fiscalité, travaux qui consistaient à explorer comment les instruments économiques pouvaient servir d'outil clé pour promouvoir les réductions d'émission de carbone à long terme. En outre, nous avons achevé notre examen sur la façon de concilier la conservation et l'activité économique sur les terres publiques de la région boréale du Canada, enjeu important puisque cette région, qui s'étend sur plus de la moitié du territoire canadien, fait partie du plus vaste écosystème terrestre de la planète. Ces deux programmes ont abouti à une série de recommandations présentées dans les rapports de la série *L'État du débat* qui ont été publiés, diffusés et bien accueillis par les groupes d'intervenants en cause. En outre, nous avons répondu à la demande du gouvernement du Canada qui consistait à élaborer des options de taxation des véhicules avec remise pour le Canada et à voir si ce régime favoriserait la conservation de l'énergie. La TRNEE a fait appel à un vaste éventail d'experts et consulté les intervenants avant de recommander au gouvernement fédéral de ne pas poursuivre pour le moment l'instauration de ce régime. La TRNEE a beaucoup progressé dans son programme novateur sur les marchés financiers et la durabilité, qui est censé s'achever en 2006-2007.

Sur le plan opérationnel, nous avons renforcé nos systèmes de gestion et de responsabilisation, en adoptant de nouvelles initiatives fédérales telles que la Gestion de l'information gouvernementale. Nous avons aussi mis sur pied un comité de gestion au sein du Secrétariat pour améliorer la supervision d'activités clés tels que l'approvisionnement.

Toujours soucieuse d'améliorer son rendement, la TRNEE a jugé nécessaire de renforcer ses capacités internes sur le plan de l'information stratégique et des prévisions. Prévoir les problèmes qui se profilent à l'horizon et les analyser cadrent parfaitement avec le mandat de la TRNEE, mais elle disposait jusqu'à présent que de peu de moyens internes pour ce faire. Cette fonction assurera la réalisation de deux objectifs : premièrement, améliorer nos mécanismes internes de planification stratégique en nous permettant de cerner les problèmes naissants et d'établir le degré de priorité à leur accorder; deuxièmement, renforcer notre capacité de formuler des conseils stratégiques au gouvernement dans le contexte social, environnemental et économique général de la durabilité.

À la Table ronde, nous en sommes confiants de pouvoir relever les défis que comportent les changements opérés tant au sein de notre organisme qu'à l'extérieur, et continuer à prodiguer les précieux conseils qui lui ont valu sa réputation nationale et internationale.

Glen Murray
Président

Alexander Wood
Président et premier dirigeant par intérim

Section I - Généralités

1.1 Déclaration de la direction

Le présent document a été rédigé conformément aux principes de préparation des rapports énoncés dans le *Guide de préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2005-2006 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement* :

- il est conforme aux exigences précises de déclaration figurant dans les lignes directrices du SCT;
- il repose sur l'architecture des activités de programme approuvée de l'organisme figurant dans la SGRR;
- il présente une information cohérente, complète, équilibrée et fiable;
- il fournit une base pour la reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations qui lui sont confiées;
- il rend compte de la situation financière en fonction des montants approuvés des budgets des dépenses et des Comptes publics du Canada dans le RMR.

Alexander Wood
Président et premier dirigeant par intérim

1.2 Architecture des activités de programme, Rapport sur les plans et priorités et Rapport ministériel sur le rendement pour 2005-2006

La figure 1 illustre comment le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) 2005-2006 et le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) 2005-2006 concordent avec les éléments de l'architecture d'activités des programmes (AAP) de la TRNEE approuvée par le Conseil du Trésor.

Il est à noter que les changements apportés aux rouages du gouvernement en février 2006, dans le cadre desquels la responsabilité de la TRNEE a été transférée à Environnement Canada, n'ont eu aucune répercussion sur l'AAP de la période visée par le présent rapport.

Figure 1 : Tableau de concordance – AAP, RPP et RMR 2005–2006

ÉLÉMENT D'AAP	RPP et RMR 2005–2006
Résultat stratégique	L'élaboration des politiques fédérales sur des questions d'environnement et d'économie, ainsi que les décisions prises dans d'autres secteurs clés sont influencées par les conseils de la TRNEE.
	PRIORITÉ N^o 1 Conseiller les décideurs sur les questions d'environnement et d'économie qui présentent un intérêt national.
Activité	Fournir des conseils sur des questions d'environnement et d'économie
<i>Sous-activité n^o 1 : Fournir des conseils</i>	<i>Programme-clé n^o 1 : Fournir des conseils</i>
<i>Sous-activité n^o 2 : Fournir des conseils</i>	<i>Programme-clé n^o 2 : Diffuser les conseils auprès des décideurs</i>
	PRIORITÉ N^o 2 Renforcer la responsabilisation et les systèmes de gestion, et mettre en œuvre de nouvelles initiatives fédérales <i>La TRNEE réussira dans ces entreprises si elle respecte les exigences gouvernementales.</i>

1.3 Renseignements sommaires

1.3.1 Raison d'être de la TRNEE

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) préconise la durabilité de notre environnement et de notre économie en donnant des conseils et des renseignements complets et de grande qualité.

La prospérité économique revêt une importance cruciale pour les Canadiens. Le mandat de la TRNEE se définit comme suit : comprendre les défis et débouchés qui découlent de la pleine intégration des questions environnementales dans les politiques conçues pour promouvoir notre prospérité – et, par ricochet, aider le gouvernement et les Canadiens dans cet effort de compréhension.

Pour y parvenir, la TRNEE orchestre des recherches rigoureuses et recueille l'opinion des intervenants ainsi que les nouvelles connaissances qui découlent de cet exercice pour les intégrer ensuite dans l'élaboration des politiques aux fins d'améliorer la situation économique et environnementale.

1.3.2 Ressources de l'organisme

Ressources financières (milliers de \$)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
5 051,0 \$	5 622,6 \$	5 575,6 \$

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues	Réelles	Différence
28	26	2,0

1.3.3 Priorités de l'organisme (milliers de \$)

		2005–2006		
		Sommaire du rendement	Dépenses prévues	Dépenses réelles
<p>Résultat stratégique : L'élaboration des politiques fédérales sur des questions d'environnement et d'économie, ainsi que les décisions prises dans d'autres secteurs sont influencées par les conseils de la TRNEE.</p>				
<p>Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada : Le résultat stratégique de la TRNEE concorde avec le résultat de FORTE CROISSANCE ÉCONOMIQUE du gouvernement du Canada.</p>				
<p>Priorité n° 1 : Conseiller les décideurs sur les questions d'environnement et d'économie qui présentent un intérêt national</p>	<p><i>Activité n° 1 :</i> Fournir des conseils sur des questions d'environnement et d'économie</p> <p><i>Résultat escompté :</i> Sensibiliser davantage les décideurs et faciliter leur compréhension des problèmes, des possibilités et des solutions pratiques concernant l'environnement et l'économie.</p>	En cours	4 711 \$	5 406 \$
<p>Priorité n° 2 : Renforcer la responsabilisation et les systèmes de gestion, et mettre en œuvre de nouvelles initiatives fédérales</p>	<p>Plusieurs éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre la LMFP • Encadrer les systèmes et services partagés • Gestion de l'information gouvernementale • Solution de gestion du contenu (SGC) du gouvernement du Canada <p><i>Résultat escompté :</i> Parvenir à un respect entier des exigences gouvernementales.</p>	En cours	340 \$	170 \$

1.4 Sommaire du rendement de l'organisme

1.4.1 Contexte du fonctionnement et du rendement de la TRNEE

La TRNEE a été établie par une loi comme organisme indépendant, financé par l'État, pour expliquer et promouvoir les principes et pratiques du développement durable. L'organisme s'acquitte de ce vaste mandat en examinant de manière stratégique les enjeux qui sont à la croisée de l'environnement et de l'économie. Jusqu'en février 2006, la TRNEE relevait du Premier ministre. Depuis lors, en vertu d'un décret, elle relève de la ministre de l'Environnement.

Le Secrétariat, dirigé par un président et premier dirigeant, assure la gestion des programmes, ainsi que des services d'analyse, de communications et d'administration au profit des membres de la TRNEE. (Voir section III – Information supplémentaire concernant l'organigramme). On trouvera des renseignements généraux sur la TRNEE et ses membres sur le site Web de l'organisme (www.nrtee-trnee.ca).

1.4.2 Concordance entre les résultats stratégiques et les résultats du gouvernement du Canada

Le rendement du Canada, rapport annuel soumis au Parlement, présente le contexte de l'évaluation des programmes du gouvernement fédéral. Les résultats stratégiques de la TRNEE concordent avec l'objectif de forte croissance économique du gouvernement. En 2005-2006, la TRNEE a contribué à la réalisation de cet objectif par ses travaux et par les conseils qu'elle a formulés à l'issue de ces derniers sur les aspects suivants : énergie, changements climatiques, écologisation de la fiscalité, conservation du capital naturel du Canada dans les forêts boréales; l'examen des marchés financiers et de la durabilité auquel elle procède actuellement y contribue également.

1.4.3 Concrétisation du résultat stratégique de la TRNEE : progrès réalisés

Le résultat stratégique de la TRNEE se présente comme suit : L'élaboration des politiques fédérales sur des questions d'environnement et d'économie, ainsi que les décisions prises dans d'autres secteurs clés sont influencées par les conseils de la TRNEE sur certaines questions. Son optique consiste à formuler des conseils stratégiques et à les diffuser pour sensibiliser davantage les décideurs aux défis et possibilités qui se présentent au carrefour de l'économie et de l'environnement, et à éclairer le débat sur ces questions. La TRNEE a appris que la difficulté de mesurer le rendement dans ce genre de contexte stratégique est grande, surtout en termes d'attribution, parce qu'un lien bien défini entre les extrants et les résultats fait souvent défaut. Une autre difficulté connexe se pose dans le contexte de la production du rapport annuel : le temps qu'il faut aux conseils stratégiques pour se frayer un chemin et véritablement exercer une influence.

Actuellement, la TRNEE croit qu'il serait raisonnable de partir de l'hypothèse suivante : il est probable que nos extrants, même s'ils ne sont pas directement liés à notre résultat stratégique, y contribuent néanmoins. La portée, la qualité et l'éventail de nos extrants en 2005-2006 semblent indiquer que nous progressons véritablement vers cet objectif.

1.4.4 Facteurs influant sur le rendement de la TRNEE

Le succès de la TRNEE dépend de sa capacité d'influer sur la façon dont le gouvernement aborde des questions importantes de développement durable. Pour ce faire, la TRNEE doit fournir et promouvoir en temps et lieu des conseils pertinents, neutres et crédibles. Sa capacité de le faire dépend d'un vaste éventail de facteurs internes et externes. Ceux qui entrent en ligne de compte en 2005-2006 sont étudiés ci-dessous.

Facteurs internes

En février 2005, le gouvernement a demandé à la TRNEE de le conseiller dans deux dossiers importants : l'énergie et les changements climatiques. Ces demandes n'étaient assorties d'aucun apport financier supplémentaire, et le gouvernement exigeait qu'elles soient exécutées dans un délai relativement court. Pour y parvenir, la TRNEE a, avec sa souplesse habituelle, réaffecté des ressources et des fonds d'autres secteurs de programmes et d'activités en fonction des priorités les plus immédiates. Le besoin de réviser les priorités est devenu plus criant que jamais lorsque, en même temps, le ministre des Finances chargeait la TRNEE d'examiner la taxation des véhicules avec remise et de le conseiller sur la possibilité d'instaurer ce système au Canada. L'organisme a attribué des ressources supplémentaires à des activités concernant les membres pour leur permettre le plus possible de se familiariser avec les documents qui étaient rédigés en vue d'être soumis à leur approbation. En raison de ces réaménagements, la TRNEE n'a pas réussi à achever toutes les activités qui étaient prévues pour la période visée par le rapport.

Facteurs externes

Le rendement de la TRNEE dépend, dans une grande mesure, de sa capacité d'influer sur les politiques fédérales. Au Canada, surtout dans les dossiers dont s'occupe habituellement la TRNEE, l'élaboration des politiques ne se fait pas de manière isolée; les liens du gouvernement avec les provinces et les municipalités, voire avec d'autres pays, interviennent également. Tous ces éléments créent un contexte décisionnel complexe qui risque de compromettre la capacité du gouvernement d'appliquer les recommandations de la TRNEE. Cette dernière essaie également d'attirer l'attention des principaux intervenants qui ont aussi d'autres priorités. C'est là un défi de taille que la TRNEE compte relever en déployant plus efficacement ses efforts de communication stratégique.

1.4.5 Rendement global de l'organisme

À la demande expresse du gouvernement et malgré de fortes contraintes de temps et de budget, nous avons mené des recherches et consulté les intervenants. Nous avons aussi formulé des conseils sur un grand nombre de questions d'énergie et de changements climatiques d'envergure nationale et internationale en vue de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP 11), tenue

à Montréal en décembre 2005. En outre, nous avons abordé l'examen ambitieux de la façon dont le Canada peut réduire substantiellement ses émissions de gaz à effet de serre à long terme, tout en défendant ses intérêts nationaux, en accroissant sa productivité et sa compétitivité, en améliorant la qualité de l'air, et en répondant aux besoins énergétiques de notre économie en croissance.

Nous avons achevé nos travaux novateurs sur l'Écologisation de la fiscalité, travaux qui consistaient à explorer comment les instruments économiques pouvaient servir d'outil clé pour promouvoir les réductions d'émission de carbone à long terme. En outre, nous avons achevé notre examen sur la façon de concilier la conservation et l'activité économique sur les terres publiques de la région boréale du Canada, enjeu important puisque cette région, qui s'étend sur plus de la moitié du territoire canadien, fait partie du plus vaste écosystème terrestre de la planète. Ces deux programmes ont abouti à une série de recommandations présentées dans les rapports de la série *L'État du débat* qui ont été publiés, diffusés et bien accueillis par les groupes d'intervenants en cause. En outre, nous avons répondu à la demande du gouvernement du Canada qui consistait à élaborer des options de taxation des véhicules avec remise pour le Canada et à voir si ce régime favoriserait la conservation de l'énergie. La TRNEE a fait appel à un vaste éventail d'experts et consulté les intervenants avant de recommander au gouvernement fédéral de ne pas poursuivre pour le moment l'instauration de ce régime. La TRNEE a beaucoup progressé dans son programme novateur sur les marchés financiers et la durabilité, qui est censé s'achever en 2006-2007.

Sur le plan opérationnel, nous avons renforcé nos systèmes de gestion et de responsabilisation, en adoptant de nouvelles initiatives fédérales telles que la Gestion de l'information gouvernementale. Nous avons aussi mis sur pied un comité de gestion au sein du Secrétariat pour améliorer la supervision d'activités clés tels que l'approvisionnement.

Dans la Section II - Analyse des activités des programmes par résultat stratégique, on trouvera une analyse complète du rendement global de la TRNEE.

1.4.6 Ressources utilisées en 2005-2006

En 2005-2006, la TRNEE a dépensé 5,6 millions de dollars (99 %) de ses crédits parlementaires. Ses crédits dépassaient de 0,575 million de dollars ceux des exercices précédents. Cette augmentation s'explique par une hausse des crédits parlementaires pour les ajustements des négociations collectives, pour le report budgétaire et pour l'aide financière du SCT destinée à l'examen de la taxation des véhicules avec remise.

Les dépenses totales de la TRNEE pour l'exercice étaient de six millions de dollars, soit 0,4 million de plus que les crédits parlementaires dépensés pendant l'exercice. Cette somme de 0,4 million représente le coût des services (412 950 \$) fournis gratuitement par d'autres ministères à la TRNEE.

Les salaires et services professionnels représentaient 4,4 millions de dollars (73 %) de l'ensemble des dépenses en 2005-2006, somme comparable aux 3,5 millions de dollars (67 %) des dépenses totales pour l'exercice précédent. Comme pour les exercices précédents, l'organisme a continué de se renseigner sur le plan technique et de s'adapter aux exigences fluctuantes des programmes en ajoutant à ses ressources en personnel des services professionnels spécialisés, surtout pour la recherche, l'analyse et les communications. En 2005-2006, les services professionnels ont augmenté de 0,5 million de dollars à cause de la nouvelle demande de conseils formulée par le Premier ministre pour la stratégie à long terme en matière d'énergie et de changements climatiques.

On trouvera d'autres précisions financières dans la Section III – Information supplémentaire.

Section II – Analyse des activités des programmes par résultat stratégique

2.1 Introduction

La présente section traite des activités de la TRNEE dans la perspective du résultat stratégique de l'organisme, reflétant ainsi les engagements énoncés dans le RPP 2005-2006.

2.1.1 Résultat stratégique de la TRNEE

L'élaboration des politiques fédérales sur des questions d'environnement et d'économie, ainsi que les décisions prises dans d'autres secteurs sont influencées par les conseils de la TRNEE.

2.1.2 Activité de programme

La TRNEE se consacre à une seule activité de programme, à savoir :

FOURNIR DES CONSEILS SUR LES QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT ET D'ÉCONOMIE.

Ressources financières (milliers de \$)

Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
3 793,0 \$	4 364,6 \$	3 927,2 \$

Ressources humaines (ETP)

Prévues	Autorisations	Réelles
21	21	21

Cette activité de programme vise la *première priorité* du RPP, soit : **Conseiller les décideurs sur les questions d'environnement et d'économie qui présentent un intérêt national.** Malgré son petit budget d'environ cinq millions de dollars, l'organisme offre néanmoins de plus en plus de conseils sur des questions d'importance nationale, conseils que les gouvernements fédéraux ont l'un après l'autre reconnus officiellement comme venant enrichir précieusement nos connaissances sur le développement durable.

Dans le RPP 2005-2006, la TRNEE a proposé d'entreprendre plusieurs activités pour respecter cette priorité qui seront étudiés dans le cadre de la présente section :

- Formuler des conseils
- Diffuser les conseils

Tel que mentionné dans la section 1.4.4., en février 2005, le gouvernement a demandé à la TRNEE de le conseiller dans deux dossiers importants : l'énergie et les changements climatiques. Ces demandes n'étaient assorties d'aucun apport financier supplémentaire, et le gouvernement exigeait qu'elles soient exécutées dans un délai relativement court. Pour y parvenir, la TRNEE a réaffecté des ressources et des fonds d'autres secteurs de programmes et d'activités. Elle a attribué des ressources supplémentaires à des activités concernant les membres pour leur permettre le plus possible de se familiariser avec les documents qui étaient rédigés en vue d'être soumis à leur approbation. En raison de ce réaménagement, la TRNEE n'a pas réussi à achever toutes les activités qui étaient prévues pour la période visée par le rapport.

Voici quelques exemples des activités qui sont restées temporairement en suspens en 2005-2006 : (i) exploration de nouveaux sujets d'étude éventuelle par la TRNEE, ce qui constitue normalement une activité continue de la TRNEE; (ii) examen proposé de la fonction d'évaluation de la TRNEE; (iii) mesure officielle du rendement de l'organisme et exercice d'évaluation; (iv) achat du logiciel Solution de gestion du contenu (SGC) pour le site Web de la TRNEE.

Ces deux aspects seront analysés plus loin.

Évaluation, indicateurs de rendement et résultats

D'après le RPP 2005-2006, l'organisme a réussi à formuler des conseils lorsque les décideurs signalent que la TRNEE leur a fait découvrir une nouvelle façon d'entrevoir les problèmes, les a sensibilisés à ces problèmes et leur a permis de les comprendre. Dans le passé, ces indicateurs faisaient l'objet d'une surveillance périodique sous forme de sondages auprès des participants aux processus de la TRNEE et d'évaluation annuelle. Comme nous l'avons déjà signalé, les activités d'évaluation et de mesure du rendement ont été réduites en 2005-2006. Pour ce RMR, le rendement et les résultats de l'organisme se traduiront dans la quantité et l'éventail de ses résultats. La TRNEE s'efforce toujours de tenir compte des résultats des évaluations précédentes, tout en envisageant d'autres moyens de mesurer son rendement.

2.2 Programme-clé n° 1 : Fournir des conseils

Ressources financières (milliers de \$)

Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
2 275,8 \$	2 675,6 \$	3 079,6 \$

Ressources humaines (ETP)

Prévues	Autorisations	Réelles
16	16	16

2.2.1 Description

Ce programme consiste à mener les premières recherches et à convoquer des experts pour assurer l'équilibre et la crédibilité de l'exercice. La recherche porte sur des faits économiques et environnementaux, ainsi que sur les tendances qui sous-tendent chaque aspect d'un enjeu. Les recommandations stratégiques qui en découlent sont ensuite examinées et approuvées par les membres de la TRNEE qui représentent divers groupes d'intervenants. Dans le passé, ces efforts étaient couronnés par la publication d'un rapport global de la série *L'État du débat* présentant les conclusions, analyses et recommandations découlant des recherches et consultations. Ce processus durait généralement de deux à trois ans. Plus récemment, la TRNEE a tenté de simplifier ses travaux de recherche et de consultation, en vue de formuler en temps et lieu des conseils qui correspondent aux priorités actuelles du gouvernement. Cette nouvelle formule donne plus de latitude à la TRNEE dans son examen des enjeux, selon la nature de chaque enjeu et les exigences des milieux clés visés.

Résultat escompté : Sensibiliser davantage les décideurs (du gouvernement fédéral et d'autres secteurs clés) aux défis, débouchés et solutions pratiques concernant l'environnement et l'économie, et les faire mieux comprendre.

Extrants : Rapports, recherche initiale, réunions des membres, réunions d'autres groupes d'intervenants.

Dépenses : Les dépenses réelles au cours de l'exercice étaient plus élevées que prévu. Ceci s'explique par le besoin de recourir à des services professionnels supplémentaires et à consulter plus fréquemment les membres aux fins de répondre à la demande de conseils sur les changements climatiques formulée par le Premier ministre.

2.2.2 Activités et extrants en 2005-2006

Activités de l'organisme

Les réunions de membres de la TRNEE constituent des extrants clés de l'organisme, car c'est là que se tiennent les débats qui aboutissent à nos conseils et recommandations.

Au printemps 2005, le nouveau président et le président et premier dirigeant par intérim ont tenu dans divers centres du pays une série de réunions d'information avec de petits groupes de membres de la TRNEE, dont un grand nombre venaient d'être nommés. Ces réunions avaient pour but de nouer des relations de travail et d'orienter les membres. Au cours de l'été, la TRNEE a également coordonné de petites réunions de consultation régionales des membres à Edmonton, Vancouver et St. John's pour multiplier les occasions qui leur étaient offertes de commenter les travaux en cours.

Les membres de la TRNEE se sont réunis quatre fois en assemblée plénière en 2005-2006 pour examiner ensemble les travaux de l'organisme en cours, pour fixer les priorités et amorcer de nouvelles activités : Ottawa en mai et septembre 2005, Fort McMurray (Alberta) en novembre 2005, et Gatineau (Québec) en février 2006.

Une autre assemblée plénière a eu lieu à Gatineau le 22 novembre 2005 avec l'ancien Premier ministre Paul Martin. Cette assemblée spéciale avait pour but de présenter les éléments des conseils de la TRNEE sur l'énergie et les changements climatiques en vue de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Montréal.

Le Comité exécutif de la Table ronde s'est réuni six fois au cours de l'exercice, en téléconférence ou en personne, en juillet, septembre, novembre et décembre 2005, ainsi qu'en janvier et février 2006.

Le 22 février 2006, la nouvelle ministre de l'Environnement a rencontré le Comité exécutif de la TRNEE. Lors de cette rencontre, la Ministre a indiqué que le gouvernement a l'intention de poursuivre ses travaux sur les questions d'énergie et de changements climatiques, et qu'elle compte travailler en parallèle avec la TRNEE.

Recherche, analyse et consultation

Dans le RPP 2005–2006, nous avons signalé quatre domaines clés de programmes dans nos plans.

Domaine de programme : Écologisation de la fiscalité et énergie

But : Démontrer comment les gouvernements peuvent recourir aux politiques fiscales comme instrument stratégique pour atteindre en même temps des objectifs économiques et environnementaux.

La politique fiscale est l'un des moyens les plus efficaces dont dispose le gouvernement pour influencer sur les résultats de l'économie. Les signaux appropriés qu'émettent les gouvernements à l'industrie et aux consommateurs favorisent une attribution optimale des ressources au profit des objectifs des politiques économiques et environnementales à un coût moindre. L'écologisation de la fiscalité (EF) est un exemple d'une approche concluante, axée sur les marchés et sur les instruments économiques, qui permet de stimuler une économie plus novatrice. En collaboration avec les intervenants clés, la TRNEE a publié et diffusé en août 2005 un rapport *l'État du débat* intitulé *Les instruments économiques au service de la réduction à long terme des émissions de carbone d'origine énergétique*. Ce rapport fait la synthèse des grandes conclusions du processus multipartite qui s'est échelonné sur deux ans. Il comprend une série de recommandations visant à aider le pays à devenir un chef de file dans les innovations technologiques qui poseront les jalons d'un avenir durable sur le plan énergétique au Canada et dans le monde entier.

Les travaux de la TRNEE sur l'EF ont été bien accueillis par divers intervenants.

<p>Le sous-ministre adjoint d'Industrie Canada, dans la lettre qu'il adressait en septembre 2005 à la TRNEE, a écrit que « les travaux de la Table ronde nationale sur les instruments économiques devraient s'avérer une référence précieuse tandis que les hauts fonctionnaires continuent d'examiner les questions de politiques en matière d'énergie et de changements climatiques ».</p>

Dans une lettre envoyée en janvier 2006 à la TRNEE, les sous-ministres de l'Environnement et de l'Énergie de l'Alberta ont respectivement signalé que « le rapport et les premiers travaux dits "premières étapes" que la TRNEE a achevés en 2002 a aidé à faire comprendre de manière plus générale aux gouvernements, à l'industrie et au public l'application des instruments économiques, et surtout l'alignement de la politique fiscale en fonction des objectifs environnementaux. Dans l'ensemble, [nous] apprécions les efforts déployés par la Table ronde nationale pour rehausser l'image de l'utilisation des instruments économiques et ... accueillons favorablement l'occasion de mettre en commun certaines de nos expériences. »

Le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick a également félicité la TRNEE pour ses travaux. Il a signalé que « le rapport offre une analyse très précieuse, et que le Nouveau-Brunswick en tiendra compte dans sa tentative de formuler une façon appropriée d'aborder les questions de changements climatiques ».

À l'issue des travaux d'EF menés par la TRNEE, Finances Canada lui a demandé d'entreprendre un examen du régime de taxation des véhicules avec remise. (Voir ci-dessous Écologisation du budget et régime de taxation des véhicules avec remise.)

D'autres précisions sur l'initiative d'EF, ainsi que les documents d'information pertinents et le rapport final de la TRNEE, figurent sur le site Web de la TRNEE à l'adresse suivante : www.nrtee-trnee.ca/fre/programs/Current_Programs/EcologicalFiscalReform/EcologicalFiscalReform_f.htm.

Domaine de programme : Conserver le capital naturel du Canada : La forêt boréale

But : Étudier les moyens d'améliorer la conservation parallèlement à l'activité économique sur les terres allouées au développement des ressources dans la forêt boréale du Canada en réformant, à la fois, la réglementation et la politique fiscale.

La région boréale du Canada, qui s'étend sur six millions de kilomètres carrés, abrite les dernières forêts vierges et naturelles du monde. Cette région représente un élément vital du « compte vert » du Canada – le capital naturel qui fait de ce pays l'un des plus riches au monde. Les travaux de la TRNEE ont souligné que cette ressource a été gravement touchée au cours des dernières décennies par l'exploitation forestière et minière, par l'extraction d'énergie, ainsi que par le réchauffement climatique. Il est indispensable de planifier le développement de la région boréale pour permettre à ces activités économiques cruciales de se déployer pleinement tout en protégeant l'environnement naturel.

Le groupe de travail chargé du Programme de la forêt boréale de la TRNEE a achevé et publié un rapport de la série *L'État du débat* intitulé *Avenir boréal : La gouvernance, la conservation et le développement dans la région boréale du Canada* en octobre 2005. Ce rapport signale les possibilités d'atteindre l'équilibre voulu dans cette région en lançant

des initiatives dans quatre domaines connexes (leadership, éducation et information; écologisation de la fiscalité; innovations dans la planification et dans les cadres réglementaires; renforcement des institutions et des capacités.

En octobre 2005, avant la publication du rapport, la TRNEE a présenté ses travaux sur les forêts boréales, avec ses recommandations finales, aux sous-ministres du Conseil canadien des ministres des Forêts (CCMF). Leur réaction fut extrêmement positive.

D'après les activités menées parmi les intervenants à l'issue de cette publication, il semble que le rapport de la TRNEE sur la forêt boréale a été bien accueilli et très apprécié. Par exemple, le bulletin de novembre 2005 de l'Association nationale de foresterie autochtone était exclusivement consacré au rapport de la TRNEE sur la forêt boréale, et appuyait ses conclusions et recommandations. En outre, le Réseau de gestion durable des forêts (GDF) a indiqué qu'il rechercherait des occasions d'appliquer l'une des recommandations essentielles du rapport sur la forêt boréale qui concerne un centre national d'excellence.

Le ministre de la Conservation du Manitoba, a écrit dans une lettre qu'il a adressée au président de la TRNEE en janvier 2005 que « ce rapport présente une pertinence et un intérêt particuliers pour le Manitoba, car la forêt boréale est notre plus vaste zone forestière. Dans le rapport *l'État du débat* publié par la TRNEE, le potentiel d'intervention collective en vue de mieux gérer nos forêts boréales nationales présente un intérêt particulier. Nous espérons que le Manitoba pourra participer à des débats de ce genre dans l'avenir, compte tenu de l'étendue et du caractère exceptionnel de notre couvert forestier et des mécanismes actuels de gestion des forêts. »

Dans une lettre qu'il adressait en novembre 2005 à la TRNEE, le ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord de l'Alberta se disait « particulièrement heureux que la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) ait reconnu le lien important qui unit les Autochtones à la forêt boréale et le rôle important qu'ils devraient jouer dans la gestion future de l'écosystème ».

Quant à la ministre de l'Environnement de l'Ontario, elle a également reconnu dans sa lettre de novembre 2005 « les travaux importants qu'a entrepris la TRNEE. Elle a accueilli favorablement l'accent que le rapport de la TRNEE met sur l'importance de soigner et préserver les forêts boréales, et surtout de respecter les impératifs écologiques et environnementaux ».

D'autres précisions sur cette initiative, ainsi que les documents d'information pertinents et le rapport final de la TRNEE, figurent sur le site Web de la TRNEE à l'adresse suivante : www.nrtee-trnee.ca/fre/programs/Current_Programs/Nature/nature_f.htm.

Domaine de programme : Écologisation du budget et régime de taxation des véhicules avec remise

But : Explorer et recommander le recours aux instruments économiques pour améliorer l'environnement.

Ceci ne fut défini comme élément particulier qu'après la présentation du RPP 2005-2006.

Dans le budget fédéral 2005, le gouvernement a annoncé qu'il envisagerait sérieusement de recourir au régime fiscal pour promouvoir les objectifs environnementaux. Pour mieux définir ces possibilités, on a demandé à la TRNEE d'énoncer les options de taxation des véhicules avec remise qui accorderaient aux consommateurs une remise à l'achat d'un véhicule écoénergétique et qui taxeraient les véhicules énergivores.

Après avoir sondé cette question et consulté l'industrie, le milieu syndical, les consommateurs, les organisations environnementales et les représentants du gouvernement, la Table ronde a conclu que la taxation avec remise ne réussirait peut-être, à elle seule, à réaliser les objectifs qui consistent à encourager la conservation et à minimiser les émissions de gaz à effet de serre (GES) au Canada. Il vaudrait mieux adopter une stratégie globale et intégrée de réduction des GES dans l'ensemble du secteur du transport. La TRNEE a formulé ses conseils et recommandations au ministre des Finances en octobre 2005, puis au sous-ministre fédéral des Finances. Conformément aux recommandations et conclusions de la Table ronde, la Ministre n'a pris aucune mesure pour intégrer un régime de taxation des véhicules avec remise dans sa planification budgétaire.

D'autres précisions sur cette initiative, ainsi que les documents d'information pertinents et le rapport final de la TRNEE, figurent sur le site Web de la TRNEE à l'adresse suivante : http://www.nrtee-trnee.ca/fre/programs/Current_Programs/Gbudget/Feebates/200510_Feebates-Briefing-Note_F.htm.

Domaine de programme : Énergie et changements climatiques

But : Donner des conseils sur une stratégie à long terme en matière d'énergie et de changements climatiques pour le Canada.

Le 16 février 2005, le gouvernement fédéral a demandé que la TRNEE se penche sur les problèmes et défis qui se posent au Canada sur le plan de l'énergie et des changements climatiques, et qu'elle formule des conseils sur une stratégie à long terme en matière d'énergie et de changements climatiques.

La première partie des conseils de la TRNEE, achevée en décembre 2005, portait sur la façon dont le Canada peut indiquer une façon de réduire sensiblement, et à long terme, les émissions de GES tout en plaçant ce pays dans la position la plus favorable possible sur le plan économique. Elle examinait également le rôle international du Canada sur le plan des changements climatiques dans les trois domaines suivants : intégration des

objectifs des changements climatiques dans la politique étrangère du Canada, objectifs relatifs au commerce et à l'aide extérieure, création de liens entre le marché émergent du carbone au Canada et ceux qui existent ou qui se profilent à l'échelle internationale. Il s'agit aussi de trouver des moyens de préparer les futurs marchés mondiaux du carbone en recourant à des instruments nationaux et à des initiatives internationales. Enfin, il faudrait maximiser les débouchés commerciaux, tout particulièrement en élaborant une stratégie de promotion des exportations de technologies canadiennes qui ont trait aux changements climatiques.

Tandis que certaines recommandations s'appliqueront à l'année 2050 et au delà, d'autres questions revêtaient une plus grande urgence, car elles étaient liées aux options étudiées lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP 11), tenue à Montréal en décembre 2005.

Le rapport consultatif de la TRNEE, *Conseils au Premier ministre au sujet de la CdP 11*, a été publié en novembre 2005. Ce rapport étudie de nouvelles formes de gouvernance pour s'attaquer au problème de taille que constituent les changements climatiques. Les recommandations de la Table ronde portaient essentiellement sur les moyens d'améliorer les politiques dans trois domaines liés aux changements climatiques : les dangers des changements climatiques pour le Canada, faire participer les États-Unis et les pays en développement qui ne sont pas signataires du Protocole de Kyoto sur les changements climatiques et, enfin, améliorer le mécanisme de développement propre de Kyoto pour l'échange de quotas d'émission de carbone et pour le développement durable. Cette initiative comportait de vastes consultations avec les membres de la TRNEE dans le cadre de réunions régionales.

Voici un échantillon des documents d'information et de consultation que la TRNEE a rédigés dans le cadre de la préparation des conseils au Premier ministre en vue de la CdP 11.

- Proposition d'un cadre d'évaluation de la réaction du Canada aux changements climatiques en fonction des intérêts nationaux
- Perspective canadienne sur les dangers de l'interférence anthropique pour le système des changements climatiques
- Faire participer les États-Unis et les principaux pays en développement – Document sur les options proposées
- Faire appel au G8 et au L20 pour promouvoir les intérêts du Canada sur le plan des changements climatiques
- Engager les principaux pays en développement dans les travaux relatifs aux changements climatiques
- Améliorer les activités du MDP – Document sur les options proposées
- Stratégie à long terme en matière d'énergie et de changements climatiques : Impact économique des politiques de réduction des émissions de carbone – Document de travail
- Les changements climatiques et les débouchés économiques au Canada

Lors des consultations, la TRNEE a organisé, en décembre 2005, une réunion d'experts et d'intervenants pour discuter du document de recherche intitulé *Perspective canadienne sur les dangers de l'interférence anthropique pour le système climatique*. Nous avons aussi consulté certains intervenants, dont le Fonds mondial pour la nature (WWF), l'Institut international du développement durable (IIDD), Natsource, la fondation Suzuki et un grand nombre d'organismes établis à Washington tels que Resources for the Future, le World Resources Institute, le personnel du Comité des relations étrangères du Sénat, la Banque mondiale, le Pew Center on Global Climate Change et le Center for Strategic and International Studies. Nous avons organisé des réunions d'information pour les hauts fonctionnaires, notamment le Cabinet du Premier ministre, les sous-ministres d'Environnement Canada, Ressources naturelles Canada, Industrie Canada et le Bureau du Conseil privé.

En 2005, la TRNEE a également amorcé les travaux de la phase suivante de son examen des enjeux des changements climatiques et de l'énergie, en vue de prodiguer des conseils sur une stratégie à long terme en matière d'énergie et de changements climatiques pour le Canada. Tandis que d'autres ont soulevé des questions générales sur la manière dont les changements climatiques toucheront l'économie et l'environnement du Canada, l'examen de la TRNEE est le premier à porter sur ce à quoi pourrait ressembler un avenir à faible intensité de carbone pour le Canada au cours des 45 prochaines années. Nos conclusions et conseils, dont la préparation sera achevée en 2006-2007, serviront de base à d'autres activités de sensibilisation et de consultation.

Dans le cadre de cette deuxième phase, la TRNEE a commandé une série de rapports de recherche, dont des documents d'information sur la technologie concernant le captage et le piégeage du carbone, la production hydroélectrique, la production d'électricité renouvelable, l'énergie nucléaire, et le contexte de l'énergie et des GES au Canada. Nous avons également amorcé un exercice de modélisation informatisée tout à fait novateur. (Cet exercice a abouti à la rédaction d'un rapport intitulé *Les émissions de GES liées à l'énergie au Canada en 2050 : Scénario de faibles émissions*, achevé au début de 2006-2007).

Notre comité consultatif technique s'est réuni en décembre 2005, et nous avons informé plusieurs hauts fonctionnaires de Ressources naturelles Canada et d'Environnement Canada sur cette question.

D'autres précisions sur cette initiative, ainsi que les documents d'information pertinents et le rapport final de la TRNEE, figurent sur le site Web de la TRNEE à l'adresse suivante : www.nrtee-trnee.ca/fre/programs/Current_Programs/Energy-Climate-Change/ECC_f.htm.

Domaine de programme : Marchés financiers et durabilité

But : Explorer le lien entre les marchés financiers, le rendement financier et la durabilité au Canada.

Le Programme des marchés financiers et de la durabilité de la TRNEE anime un débat multipartite indépendant sur l'investissement responsable et la responsabilité des entreprises en explorant les liens entre la durabilité et le rendement financier au Canada.

Au cours de la période visée par le présent rapport, le groupe de travail en entier s'est réuni deux fois, tandis que les sous-comités se sont réunis de nombreuses fois pour discuter du prochain rapport l'*État du débat*. Le rapport final comporte sept recommandations principales sur la durabilité qui concernent l'obligation fiduciaire, le caractère significatif et la politique à court terme. Il comprendra un avant-propos qui présentera une perspective d'affaires, assortie d'orientations possibles pour la compétitivité, l'innovation et la durabilité du pays. Ce programme de la TRNEE a bénéficié de la collaboration du Groupe de travail des Nations Unies sur les Principes pour l'investissement responsable (PRI) qui figureront dans les recommandations de la TRNEE. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement a félicité la TRNEE de son soutien à l'initiative des PRI.

Le rapport du Groupe de travail sur les marchés financiers et la durabilité était censé être achevé au cours de la période visée par le présent rapport; toutefois, sa publication est reportée jusqu'à l'automne 2006 pour permettre de consulter davantage les membres du Groupe de travail et pour commander des recherches supplémentaires.

D'autres précisions sur cette initiative, ainsi que les documents d'information pertinents et le rapport final de la TRNEE, figurent sur le site Web de la TRNEE à l'adresse suivante : www.nrtee-trnee.ca/fre/programs/Current_Programs/Capital-Markets/Capital-Markets_F.htm.

Autres initiatives et activités des intervenants

Dans le RPP 2005-2006, nous avons indiqué que la TRNEE planifiait plusieurs conférences et événements ponctuels pour la période visée par le rapport. Même si ces projets ne se sont pas concrétisés, la TRNEE a néanmoins invoqué sa capacité de servir de catalyseur pour rassembler les intervenants dans un forum neutre pour débattre de questions précises d'environnement et d'économie dans le cadre de deux autres rencontres qui sont décrites, ci-dessous.

Ateliers d'experts en matière de déchets

En 2004, la Table ronde a retenu la réduction des déchets solides comme un sujet qui mériterait éventuellement d'être analysé plus à fond et de faire l'objet d'un programme de la TRNEE. Dans le sillage de ce premier exercice, et de concert avec Environnement Canada et Ressources naturelles Canada, la TRNEE a organisé un atelier d'experts en matière de déchets à Ottawa en mai 2005 pour explorer les mesures à prendre en vue de réduire la quantité de déchets éliminés au Canada, et si un taux d'élimination de 500 kilogrammes par personne d'ici 2015 constituerait un objectif réalisable de réduction des déchets. Cet atelier a réuni vingt experts canadiens en matière de déchets. Issus des secteurs municipal, provincial et fédéral, d'ONG et d'organismes du secteur privé, ils ont

examiné ensemble comment l'objectif de réduction des déchets pourrait être atteint d'ici 2015. Ces experts étaient d'avis que plusieurs mesures essentielles s'imposaient pour ce faire. Malgré l'intérêt des parties présentes, la TRNEE n'était pas en position de pousser plus loin ce dossier. Le rapport de l'atelier a été distribué aux participants. Il a ensuite servi de base aux discussions avec Environnement Canada, ainsi qu'avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) où il a été considéré comme offrant un contexte très utile aux débats sur l'écologisation des approvisionnements.

Écologisation du Forum des décideurs du gouvernement

La TRNEE a organisé cet événement isolé avec l'appui financier de TPSGC et en partenariat avec ce dernier. Les décideurs de la fonction publique fédérale ont eu l'occasion d'entendre les hauts dirigeants du secteur privé leur présenter les stratégies concluantes d'écologisation des activités. Quelque 35 hauts fonctionnaires ont appris pourquoi cinq grandes sociétés multinationales du secteur privé ont adopté la durabilité environnementale dans leur culture d'entreprise et ils ont écouté les conseils que ces dirigeants avaient à donner pour le gouvernement du Canada. Les sociétés représentées étaient Générale Électrique du Canada, Starbucks, Johnson Controls, SC Johnson and Sons, et Ford du Canada Limitée. Ils ont expliqué pourquoi et comment leurs entreprises s'étaient engagées sur la voie de la durabilité environnementale. Ils ont également présenté en détails l'investissement et l'engagement nécessaires, puis ils ont précisé les conditions importantes pour le succès. On avait aussi prévu une période pendant laquelle les participants pourraient interroger les chefs d'entreprise sur l'applicabilité de ces solutions à leur ministère.

Les conférenciers étaient unanimes à dire que les conditions gagnantes nécessaires pour implanter l'écologisation des activités sont un solide leadership, une communication interne et externe efficace, un changement de culture, des conseils d'experts, la mesure et la responsabilisation, le coût et l'analyse du cycle de vie, et l'intégration dans tous les aspects des objectifs stratégiques du gouvernement.

En décembre 2005, TPSGC a envoyé une lettre à la TRNEE pour la remercier d'avoir organisé ce Forum. Il a indiqué que le choix des experts que la TRNEE avait réunis et les sujets traités dans leurs exposés étaient tout à fait à pertinents. TPSGC avait reçu de nombreux commentaires positifs des participants qui étaient impressionnés par les témoignages convaincants de chaque entreprise sur la façon dont leur orientation vers la durabilité avait été favorable, voire très concluante sur le plan économique. Cette lettre mentionnait également que l'information alors reçue s'avérait déjà utile à TPSGC dans l'élaboration de ses plans et stratégies d'avenir.

2.3 Programme-clé n° 2 : Diffuser les conseils

Ressources financières (milliers de \$)

Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
1 517,2 \$	1 689,0 \$	847,6 \$

Ressources humaines (ETP)

Prévues	Autorisations	Réelles
5	5	5

2.3.1 Description

Une fois une activité ou un programme terminé, l'organisme amorce la tâche suivante : diffuser ses conclusions et conseils par la voie de divers canaux de communication, pour atteindre les décideurs et meneurs d'opinion dans l'ensemble du pays. Cette deuxième étape est cruciale pour sensibiliser les intéressés et leur faire comprendre les enjeux, ainsi que pour influencer sur l'élaboration des politiques et la prise de décisions. Ensemble, la formulation et la diffusion des conseils contribuent directement au résultat stratégique de l'organisme, qui consiste à influencer sur les politiques et décisions relatives à l'environnement et à l'économie.

Résultat escompté : Les conseils sont reçus par les auditoires ciblés.

Résultats/extrants : Réunions d'information pour les hauts fonctionnaires; consultation du site Web; activités d'information; séances d'information et bulletins électroniques dans le cadre des communications d'entreprise.

Dépenses : En 2005-2006, les dépenses réelles étaient inférieures aux prévisions à cause de la nécessité de réaffecter les ressources pour formuler des conseils sur l'initiative concernant l'énergie et les changements climatiques.

2.3.2 Activités et extrants en 2005-2006

En 2005-2006, la TRNEE a continué de veiller à ce que les décideurs, les médias et le public la reconnaissent comme un chef de file dans la formulation d'opinions et d'analyses objectives concernant l'*État du débat* sur l'environnement et l'économie au Canada. La TRNEE a été très active au cours de la période visée par le présent rapport. Elle a publié, dans les deux langues officielles, les *Conseils au Premier ministre au sujet de la CdP 11*, *L'Étude sur la taxation des véhicules avec remise*, ainsi que cinq documents d'information relatifs à ses programmes. Nous avons également envoyé plusieurs conférenciers sur diverses questions à de nombreuses rencontres – pour une liste complète, voir le sommaire du Calendrier des allocutions dans le présent rapport – et nous avons organisé un événement parallèle, lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP 11), intitulé *La transition vers une économie faible en carbone*.

La demande du gouvernement visant à examiner la question des changements climatiques a abouti à une forte demande d'information sur les changements climatiques et la TRNEE. Les documents ont été produits sans tarder et diffusés dans les deux langues officielles. De même, la Table ronde a fait l'objet d'une vaste couverture médiatique nationale tout au long de l'année sur plusieurs questions, dont l'écologisation de la fiscalité et l'énergie, la conservation du capital naturel du Canada dans la forêt boréale, le régime de taxation des véhicules avec remise et, enfin, l'énergie et les changements climatiques.

Le site Web de la TRNEE demeure un instrument important de diffusion d'information clé auprès des intervenants et du public. En 2005-2006, le nombre de visiteurs « uniques » ou nouveaux visiteurs du site Web a continué d'augmenter, à raison de 54 % environ par rapport à 2004-2005. Le site Web de la TRNEE a été la source première d'information pour les éléments suivants : *Conseils au Premier ministre au sujet de la CdP 11*, les documents d'information pour le Programme des marchés financiers et de la durabilité, la *Note d'information* et les documents d'information sur l'étude du régime de taxation des véhicules avec remise, l'*en Bref* (bulletin électronique envoyé par courriel pour donner les dernières nouvelles sur les événements en cours et sur les programmes), et l'information sur la Table ronde, ses membres, les enjeux en cours et les activités à venir.

Le tableau ci-dessous illustre que la plus grande source de consultation du site Web est le gouvernement fédéral, notre client le plus important pour les conseils que nous donnons.

Consultation du site Web de la TRNEE par secteur (2005-2006)

Contactés fédéraux	28 %
Contactés provinciaux	16 %
Entreprises	13 %
Contactés universitaires	7 %
Milieu municipal	7 %
Organisations non gouvernementales pour l'environnement (ONGE)	6 %
Associations industrielles/commerciales	4 %
Instituts de recherche sur le développement durable	4 %
Organisations internationales	3 %
Groupes de réflexion	3 %
Fédérations syndicales/syndicats	2 %
Députés	2 %
Sénat	2 %
Conseils nationaux du développement durable	2 %
Consultants	1 %
Groupes autochtones	1 %
Associations professionnelles	1 %

La Bibliothèque virtuelle du site Web permet aux utilisateurs d'accéder facilement à plus de 300 documents de la TRNEE qui traitent du développement durable. Toutes les publications de la TRNEE obtenues par la voie de la Bibliothèque virtuelle sont gratuites. La série de prestige de la Table ronde, les rapports de la série *L'État du débat*, continuent d'être grandement appréciés. Les rapports les plus fréquemment téléchargés au cours de cet exercice comptaient quatre rapports *l'État du débat*. Le rapport isolé *Réhabiliter le passé, construire l'avenir : une stratégie nationale de sites urbains contaminés réhabilitables pour le Canada* a également été beaucoup consulté, de même qu'un document d'information intitulé *Divulgarion par les sociétés et marchés financiers – Information financière liée à la responsabilité des sociétés – Offre et demande*.

Les publications de la TRNEE ont continué d'être commercialisées et distribuées par l'intermédiaire des Éditions Renouf Limitée, selon une formule de recouvrement partiel des frais.

Le tableau suivant présente un sommaire des activités de communications de la TRNEE.

Sommaire des activités de communications de la TRNEE (2005-2006)

<p>Lancement officiel de publications de la TRNEE</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les instruments économiques au service de la réduction à long terme des émissions de carbone d'origine énergétique – l'État du débat, Ottawa</i> • <i>Étude sur la taxation des véhicules avec remise – Note d'information, Ottawa</i> • <i>Avenir boréal : La gouvernance, la conservation et le développement dans la région boréale du Canada – l'État du débat, Ottawa</i> • <i>Conseils au Premier ministre au sujet de la CdP 11, Ottawa</i>
<p>Site Web</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de visiteurs du site Web : 308 388 • Durée moyenne de la consultation : 12 minutes • Nombre moyen de visiteurs par jour : 844 • Nombre de documents PDF de la TRNEE téléchargés : 250 427 • Les six rapports téléchargés le plus souvent : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Réhabiliter le passé, construire l'avenir : une stratégie nationale de sites urbains contaminés réhabilitables pour le Canada (2003). En anglais : 1 985; en français : 317</i> • <i>Les indicateurs d'environnement et de développement durable pour le Canada — Rapport l'État du débat (2003). En anglais : 1 713; en français : 670</i> • <i>Les instruments économiques au service de la réduction à long terme des émissions de carbone d'origine énergétique – Rapport l'État du débat (2005). En anglais : 1,024; en français : 268</i> • <i>La qualité de l'environnement dans les villes canadiennes : le rôle du gouvernement fédéral — Rapport l'État du débat (2003). En anglais : 986; en français : 397</i> • <i>Divulgarion par les sociétés et marchés financiers – Information financière liée à la responsabilité des sociétés – Offre et demande (2004). En anglais : 824; en français : 175</i>

- *Préserver le capital naturel du Canada : Une vision pour la conservation de la nature au 21^e siècle – Rapport l'État du débat (2003). En anglais : 806; en français : 222*

Calendrier d'allocutions

- **AMERICANA 2005**, Montréal. La TRNEE a envoyé trois conférenciers pour faire un exposé sur les rapports suivants : *Les instruments économiques au service de la réduction à long terme des émissions de carbone d'origine énergétique; Réhabiliter le passé, construire l'avenir : une stratégie nationale de sites urbains contaminés réhabilitables pour le Canada; La qualité de l'environnement dans les villes canadiennes : le rôle du gouvernement fédéral.*
- **Conseil principal de la forêt boréale de l'Initiative boréale canadienne**, Edmonton. Exposé sur *L'avenir boréal : La gouvernance, la conservation et le développement dans la région boréale du Canada.*
- **SCANEE 2005 (Société canadienne pour l'économie écologique), Toronto.** Présentation de *L'écologisation des finances et de la fiscalité* – exposé d'experts de la TRNEE sur *Les programmes d'écologisation de la fiscalité, d'énergie, et des marchés financiers et de la durabilité.*
- **Conseil principal de la forêt boréale de l'Initiative boréale canadienne**, Edmonton. Exposé sur *L'avenir boréal : La gouvernance, la conservation et le développement dans la région boréale du Canada.*
- **Présentation d'un exposé au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, Ottawa**, sur les conseils de la TRNEE en matière de taxation des véhicules avec remise.
- **Environment Health and Safety Executive Policy Group Briefing (CAPP)**, Calgary. Exposé sur *L'avenir boréal : La gouvernance, la conservation et le développement dans la région boréale du Canada.*
- **Séance d'information pour le gouvernement de l'Alberta** (notamment pour des représentants d'Alberta Environment, Alberta Sustainable Resource Development, Alberta Aboriginal Affairs and Northern Development, Alberta Innovation and Science, and Alberta Community Development), Edmonton. Exposé sur *L'avenir boréal : La gouvernance, la conservation et le développement dans la région boréale du Canada.*
- **Intégration de la surveillance de la biodiversité dans la planification de l'aménagement forestier, Réseau de gestion durable des forêts, novembre.** Exposé sur *L'avenir boréal : La gouvernance, la conservation et le développement dans la région boréale du Canada.*
- **Dîner à l'Université d'Alberta**, Edmonton. Exposé sur *L'avenir boréal : La gouvernance, la conservation et le développement dans la région boréale du Canada.*
- **Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP 11)**, Montréal. La TRNEE a organisé un événement parallèle intitulé *La transition vers une économie faible en carbone.*
- **Conférence sur le leadership forestier 2006**, Toronto. Exposé sur *L'avenir boréal : La gouvernance, la conservation et le développement dans la région boréale du Canada.*

Kiosque d'information de la TRNEE à des congrès

- AMERICANA 2005, Montréal
- GLOBE 2006, Vancouver

Coupages de presse

- Pages en regard de l'éditorial – 4
- Articles dans les journaux (incluant les pages en regard de l'éditorial) – 94
- Entrevues radiophoniques – 8
- Reportages télévisés – 1

Bulletin (*Revue*) et bulletins électroniques

La TRNEE a produit et distribué trois numéros de la *Revue* de la TRNEE, à raison de 9 737 personnes par *Revue* (nombre total de *Revues* distribuées aux membres de notre liste d'envoi au cours de l'année = 29 211).

L'*en Bref* électronique (mise à jour électronique, envoyée par courriel, des activités en cours et de l'information sur les programmes) a été envoyé deux fois en 2005-2006, soit à 5 203 personnes chaque fois.

2.3.3 Anciens programmes

Certains sujets continuent d'intéresser les intervenants, même une fois que la TRNEE a fini de les étudier. À cet égard, les travaux de la TRNEE sur le réaménagement des terrains contaminés est particulièrement remarquable. À l'issue de sa publication au début de 2003, *Réhabiliter le passé, construire l'avenir : une stratégie nationale de sites urbains contaminés réhabilitables pour le Canada* a été le point de mire de plusieurs initiatives de réaménagement des terrains contaminés partout au pays, ainsi que la source d'inspiration des membres de la TRNEE qui ont présenté des exposés.

Le Canadian Brownfields Network (CBN), créé à l'issue d'une des recommandations du rapport de la TRNEE, s'est employé activement à promouvoir la mise en œuvre des recommandations de la TRNEE. Le CBN signale que le réaménagement des terrains contaminés est devenu un enjeu important pour les autorités municipales et provinciales. Plusieurs gouvernements provinciaux sont très engagés dans des activités de réaménagement des terrains contaminés qui cadrent avec les recommandations figurant dans la stratégie de la TRNEE. Exemple :

- Le Nouveau-Brunswick a rédigé une stratégie provinciale de réaménagement des terrains contaminés qui s'inspire de la Stratégie de la TRNEE. Il est censé la publier en 2006-2007.
- La Colombie-Britannique s'emploie également à rédiger une stratégie de réaménagement des terrains contaminés; elle a également révisé son régime de responsabilité.
- L'Ontario a désigné un ministère responsable de la coordination des dossiers de terrains contaminés avec sept autres ministères. Ceci cadre avec l'une des recommandations destinées au gouvernement fédéral dans le rapport de la TRNEE. La province est à réviser les questions de responsabilité civile et réglementaire; elle envisage également une réforme de la fiscalité en matière de réaménagement des terrains contaminés. De plus, elle rédige un protocole pour régler les questions d'abandon de privilège et de remise d'arrérages d'impôts concernant les terrains contaminés.

Dans une lettre qu'elle adressait à la TRNEE le 1^{er} septembre 2005, le ministre des Finances de l'Ontario a écrit ce qui suit : « Je suis heureux de dire que le gouvernement a tenu compte de nombreuses recommandations de votre rapport intitulé *Stratégie nationale de réaménagement des terrains contaminés*. Je tiens à vous remercier... des conseils que votre organisme a fournis. »

Voici d'autres initiatives qui reflètent les recommandations de la TRNEE :

- Le CBN, de concert avec le Centre de technologie environnementale de l'Ontario, a mis au point une boîte à outils de réaménagement des terrains contaminés pour les municipalités ontariennes. Cette boîte à outils a été présentée à plusieurs municipalités; elle fait son entrée dans d'autres provinces.
- La Société canadienne d'hypothèques et de logement offre maintenant un projet-pilote d'assurance-hypothèque pour les projets concernant des terrains contaminés.
- La Fédération canadienne des municipalités offre des subventions et des prêts pour le réaménagement des terrains contaminés par la voie du Fonds municipal vert.
- Technologies du développement durable Canada offre désormais une aide financière pour le développement de la technologie d'assainissement des sols.

2.4 Renforcer la responsabilisation de la gestion

2.4.1 Introduction

Comme le signale le RPP 2005-2006, la deuxième priorité de la TRNEE consiste à *renforcer les systèmes et la responsabilisation de la gestion, et à mettre en œuvre de nouvelles initiatives fédérales*.

En raison de la taille et de la structure organisationnelle de la TRNEE, le coût prévu pour chacune de ces initiatives est relativement restreint. Toutefois, même avec un personnel et un budget restreints, l'organisme prend au sérieux sa responsabilité de veiller à ce que la gestion de ses ressources financières et humaines soit efficace et qu'elle cadre avec les initiatives de l'ensemble de l'appareil gouvernemental.

Ressources financières (milliers de \$)

Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
340,0 \$	340,0 \$	170,0 \$

Ressources humaines (ETP)

Prévues	Autorisations	Réelles
3	3	1.5

2.4.2 Activités et extraits en 2005-2006

Pour 2005-2006, la TRNEE a retenu quatre domaines principaux d'étude qui sont brièvement décrits, ci-dessous.

Loi sur la modernisation de la fonction publique (LMFP) : La TRNEE, citée dans l'annexe II de la *Loi sur l'administration financière*, est un employeur distinct. La mise en œuvre de la LMFP est donc axée sur la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* (LRTFP). L'organisme a observé et étudié les responsabilités qui lui incombent en vertu de la LRTFP, notamment son obligation d'avoir pour ses employés une procédure de règlement des griefs et un système de gestion informelle des conflits. L'organisme était conforme aux exigences de cette loi en 2005, avant même son entrée en vigueur.

Services et systèmes partagés : La TRNEE a examiné l'information fournie par le Conseil du Trésor sur la proposition de mise en œuvre de services et systèmes partagés. La TRNEE a mis ces changements en œuvre dans son système de gestion financière en avril 2005, conformément aux directives du SCT. Comme les services et systèmes partagés sont censés demeurer une priorité du gouvernement, et comme les détails du processus de mise en œuvre ne sont pas encore précisés de manière définitive, la TRNEE continuera de suivre de près l'orientation donnée par le Conseil du Trésor et elle prendra les mesures nécessaires pour bien harmoniser la prestation des services administratifs de l'organisme avec cette initiative.

Gestion de l'information gouvernementale : En réaction à cette politique du Conseil du Trésor, la TRNEE a lancé une initiative majeure en 2003 pour élaborer des politiques, procédures et systèmes électroniques de gestion des dossiers et de l'information dans tous les médias. En 2005-2006, l'organisme a achevé le catalogage de tous ses documents imprimés. Nous avons amorcé ce processus pour officialiser une Politique de gestion de l'information de la TRNEE à appliquer en 2005-2006, conformément aux Autorisations pluri-institutionnelles de disposer des documents de l'administration fédérale des Archives nationales. Nous avons prévu instaurer un Système de gestion des dossiers, des documents et de l'information (SGDDI), série d'applications logicielles conçues pour doter les ministères et organismes du gouvernement fédéral d'une solution logicielle de gestion électronique des documents. Ce projet ne s'est pas concrétisé, car l'aide que nous attendions d'autres ministères fédéraux sur le plan financier et pour la formation ne nous a pas été fournie. Nous cherchons présentement d'autres moyens d'atteindre cet objectif.

Solution de gestion du contenu (SGC) du gouvernement du Canada : En septembre 2004, la TRNEE a entrepris un projet-pilote pour examiner et appuyer une SGC du gouvernement du Canada centralisée, par la voie d'un protocole d'entente avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et neuf autres ministères et organismes. Forts du succès du projet-pilote, nous comptions acheter le logiciel requis pour implanter une SGC pour la TRNEE en 2005-2006. En fin de compte, nous ne l'avons pas fait, car la somme destinée à l'achat du logiciel a été réaffectée au Programme sur l'énergie et les changements climatiques. (Toutefois, le logiciel de SGC a été acheté au début de l'exercice financier 2006-2007).

2.5 Améliorer le rendement -- Sommaire

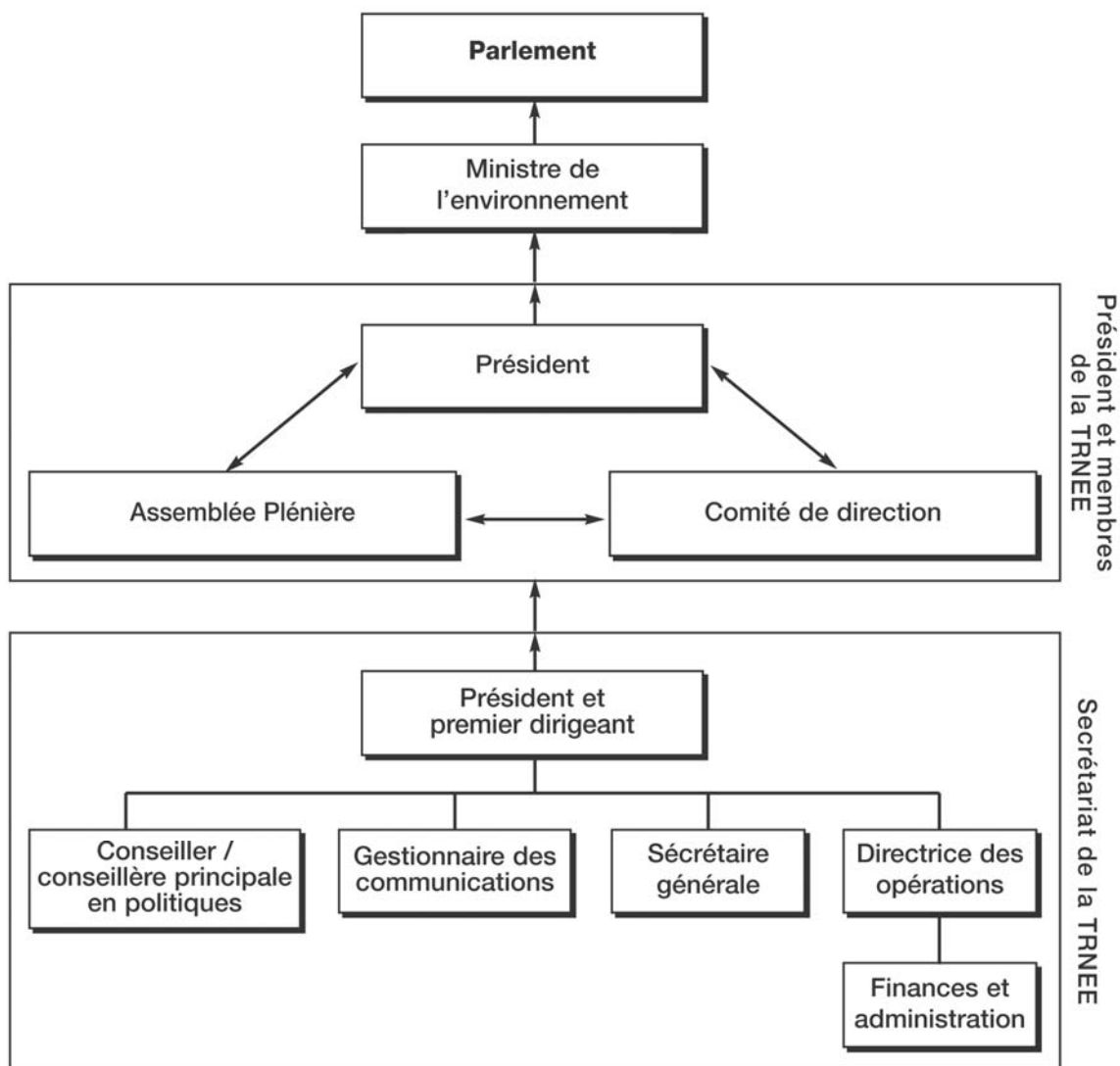
En quoi pouvons-nous nous améliorer? Dans ce RMR, nous avons repéré plusieurs aspects à améliorer dont nous nous occuperons au cours de la prochaine période de rapport.

Aspects à améliorer dans le RMR 2005-2006	Mesures proposées
Planification stratégique	Nous consacrerons plus de temps et de ressources à cette fonction.
Mesure et évaluation du rendement	La TRNEE consultera des experts et leur demandera de l'aider à améliorer sa façon de mesurer et d'évaluer le rendement.
Communications stratégiques	La TRNEE engagera des ressources internes pour l'aider sur ce plan.

Section III – Information supplémentaire

3.1 Renseignements sur l'organisation

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE)
Organigramme



3.2 Renseignements financiers

Tableau 1 : Comparaison de l'ensemble des dépenses prévues et réelles (y compris les ETP) (milliers de \$)

	Réelles 2003- 2004	Réelles 2004- 2005	2005-2006			
			Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisa- tions totales	Total des dépenses réelles
Donner des conseils sur les questions d'environnement et d'économie	4 888,1	4 713,8	5 051,0	5 051,0	5 622,6	5 575,6
Total	4 888,1	4 713,8	5 051,0	5 051,0	5 622,6	5 575,6
Moins : recettes non disponibles	7,5	3,8	-	20,0	-	2,9
Plus : services reçus sans frais	342,6	408,5	-	408,5	-	413,0
Dépenses totales de l'organisme	5 223,2	5 118,5	-	5 439,5	-	5 985,7
Équivalents temps plein	27,0	25,3	-	28,0	-	26,0

En 2005-2006, la TRNEE a dépensé 5,6 millions de dollars (99 %) de ses crédits parlementaires. Pour l'exercice 2005-2006, ses crédits dépassaient de 0,575 million de dollars ceux des exercices précédents. Cette augmentation s'explique par une hausse des crédits parlementaires pour les ajustements des négociations collectives, pour le report budgétaire et pour l'aide financière du SCT destinée à l'examen de la taxation des véhicules avec remise.

Les dépenses totales de la TRNEE pour l'exercice étaient de six millions de dollars, soit 0,4 million de plus que les crédits parlementaires dépensés pendant l'exercice. Cette somme de 0,4 million représente le coût des services (412 950 \$) fournis gratuitement par d'autres ministères à la TRNEE.

Les salaires et services professionnels représentaient 4,4 millions de dollars (73 %) de l'ensemble des dépenses en 2005-2006, somme comparable aux 3,5 millions de dollars (67 %) des dépenses totales pour l'exercice précédent. Comme pour les exercices précédents, l'organisme a continué de se renseigner sur le plan technique et de s'adapter aux exigences fluctuantes des programmes en ajoutant à ses ressources en personnel des services professionnels spécialisés, surtout pour la recherche, l'analyse et les communications.

En 2005–2006, les services professionnels ont augmenté de 0,5 million de dollars à cause de la nouvelle demande de conseils formulée par le Premier ministre pour la stratégie à long terme en matière d'énergie et de changements climatiques.

Tableau 2 : Utilisation des ressources par activité de programme (milliers de \$)

2005-2006									
Activité de programme	Budgétaire							Plus : Non budgétaire	Total
	Exploitation	Capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Total : Dépenses budgétaires brutes	Moins : Recettes disponibles	Total : Dépenses budgétaires nettes	Prêts, investissements et avances	
Fournir des conseils sur les questions d'environnement et d'économie									
Budget principal des dépenses	5 051,0				5 051,0	20,0	5 031,0		5 031,0
<i>Dépenses prévues</i>	5 051,0				5 051,0	20,0	5 031,0		5 031,0
Autorisations totales	5 625,2				5 625,2	2,7	5 622,5		5 622,5
<i>Dépenses réelles</i>	5 578,5				5 578,5	2,9	5 575,6		5 575,6

Ce tableau montre que les crédits accordés à la TRNEE se limitent aux dépenses d'exploitation. En effet, l'organisme ne dispose pas de crédits pour les dépenses en capital, les subventions ou les contributions.

Tableau 3 : Postes votés et législatifs (milliers de \$)

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif	2005-2006			
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Total des dépenses réelles
25	Dépenses de fonctionnement	4 592,0	4 592,0	5 230,4	5 183,5
(S)	Contributions aux avantages sociaux des employés	439,0	439,0	392,1	392,1
	Total	5 031,0	5 031,0	5 622,5	5 575,6

Les dépenses réelles de 5,6 millions de dollars représentaient 99 % des crédits parlementaires.

Tableau 4 : Services reçus sans frais (milliers de \$)

	2005-2006
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	368,5
Autres services (*)	44,5
Total des services reçus sans frais en 2005-2006	413,0

* Les autres services comprennent les services de vérification fournis par le Bureau du Vérificateur général (BVG) et les services de rémunération et de liste de paie des employés fournis par Environnement Canada.

Tableau 5 : Sources de revenus non disponibles (milliers de \$)

Revenu non disponible

	Réels 2003-2004	Réels 2004-2005	2005-2006			
			Budget principal des dépenses	Revenus prévus	Autorisations totales	Réels
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie : Donner des conseils sur des questions d'environnement et d'économie						
Ventes de publications en vertu du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	7,5	3,8	20,0	20,0	2,7	2,9
Total du revenu disponible	7,5	3,8	20,0	20,0	2,7	2,9

Ce tableau montre les recettes non disponibles générées par la vente des publications de la TRNEE.

Au cours de l'exercice 2003-2004, la TRNEE a publié trois rapports de la série *L'État du débat : Indicateurs d'environnement et de développement durable, Préserver le capital naturel du Canada : Une vision pour la conservation de la nature au 21^e siècle* et *La qualité de l'environnement dans les villes canadiennes : Le rôle du gouvernement fédéral*.

Aucune nouvelle publication en 2004-2005.

Au cours de l'exercice 2005-2006, la TRNEE a publié deux rapports de la série *L'État du débat : Les instruments économiques au service de la réduction à long terme des émissions de carbone d'origine énergétique* et *Avenir boréal : La gouvernance, la conservation et le développement dans la région boréale du Canada*.

Tableau 6 : États financiers de la TRNEE

En tant qu'établissement public inscrit à la liste figurant à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la TRNEE est tenue de produire un rapport annuel contenant ses états financiers vérifiés. Une version électronique de ce rapport pour l'exercice 2005-2006 se trouve sur le site Web de l'organisme, accessible au lien suivant :

<http://www.nrtee-trnee.ca/Rapport-annuel-2005-2006>

Tableau 7 : Politique sur les voyages

Comparaison avec les autorisations spéciales de voyager publiées par le SCT

La TRNEE se conforme aux autorisations spéciales de voyager publiées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) pour les personnes nommées par le gouverneur en conseil et le personnel de direction. La TRNEE applique la Directive sur les voyages et les taux et indemnités de voyages du SCT pour les voyages de tous les fonctionnaires et de toutes les personnes en mission officielle pour le gouvernement.

Section IV – Autres éléments d'intérêt

Membres de la TRNEE (au 31 mars 2006)

Président, Glen Murray

Elyse Allan
Présidente et chef de la direction
GE Canada
Toronto (Ontario)

David V.J. Bell
Professeur émérite
chercheur principal et ancien doyen
Faculté d'études environnementales
Université York
Toronto (Ontario)

Katherine M. Bergman
Doyenne, Faculté des sciences
Université de Regina
Regina (Saskatchewan)

William J. Borland
Directeur, Affaires environnementales
JD Irving Limited
Saint John (Nouveau-Brunswick)

Wendy L. Carter
Vancouver-Ouest (Colombie-Britannique)

Linda Coady
Vice-présidente, Durabilité
Comité organisateur de Vancouver pour les
Jeux d'hiver olympiques et paralympiques
de 2010
Vancouver (Colombie-Britannique)

Richard Drouin
Administrateur de sociétés
Montréal (Québec)

Linda Louella Inkpen
St. Phillips (Terre-Neuve et Labrador)

Stephen Kakfwi
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

David Kerr
Directeur
Toronto (Ontario)

Manon Laporte
Présidente-directrice générale
Enviro-Accès
Sherbrooke (Québec)

Audrey McLaughlin, LLD, P.C., O.C.
Whitehorse (Yukon)

Patrice Merrin Best
Edmonton (Alberta)

Dee Marcoux
Gibsons (Colombie-Britannique)

Alfred Pilon
Président-directeur général
Office Québec-Amériques pour la jeunesse
Montréal (Québec)

Darren Allan Riggs
Gérant du marketing et des ventes
Superior Sanitation Services Ltd.
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

Keith Stoodley
Vice-président
OceanTouch
Paradise (Terre-Neuve et Labrador)

Sheila Watt-Cloutier
Présidente sortante de la Conférence
circumpolaire inuit
Iqaluit (Nunavik)

Steve Williams
Vice-président directeur, Sables bitumineux
Suncor Energy Inc.
Fort McMurray (Alberta)

Personnes à contacter pour obtenir de plus amples renseignements :

Lisa Woodward
Directrice des opérations
TRNEE
344, rue Slater, bureau 200
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3
Tél. : (613) 947-4421

Sara Melamed
Secrétaire générale
TRNEE
344, rue Slater, bureau 200
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3
Tél. : (613) 995-7519